



# Comité de la programmation

Les projets proposés par les promoteurs du milieu ainsi que ceux proposés par la Municipalité seront soumis au comité de programmation afin de s'assurer que les choix respectent les orientations du Centenaire. Car en plus de chapeauter le Centenaire dans sa globalité, la Municipalité se fait « promoteur de projets » et prendra en charge la réalisation de certains segments de la programmation, notamment les projets de plus grande envergure qui requièrent des ressources plus importantes.

Le comité de programmation sera appelé à enrichir et/ou valider les choix de programmation du Centenaire. Pour ce faire, des sous-comités seront formés à partir des membres du comité de programmation afin de répartir la charge de travail et assurer une expérience satisfaisante à tous les bénévoles. Notamment :

- Un sous-comité sera désigné pour recevoir les **projets du milieu** et faire des recommandations au CO.
- Un autre sous-comité sera formé pour discuter avec l'équipe municipale responsable de revamper la programmation annuelle « aux couleurs du Centenaire ». L'idée étant de **transformer la programmation municipale** habituelle afin qu'elle réponde aux orientations des festivités du Centenaire. Ce sous-comité sera appelé pour échanger des idées avec l'équipe municipale en respect des orientations du Centenaire.
- D'autres sous-comités pourraient être formés, en particulier pour d'éventuels **projets spéciaux** menés par la Municipalité (ex. : projet de legs, audioguide, ou autres projets spéciaux).

Ces **trois segments de programmation** nécessitent une implication différente de la part des membres du comité de programmation, d'où l'idée de les distinguer en sous-groupes et de solliciter différents bénévoles pour y contribuer selon leur profil. Par exemple, la composition du « sous-comité de la programmation municipale » pourrait changer d'une réunion à l'autre, selon les segments de programmation étudiés. En fait, on peut dire que le comité de programmation assurera la « direction artistique collective » du Centenaire.

**Bienvenue aux candidats des milieux communautaires, plein air, culturels, artistiques et entrepreneuriaux!**

## Mandat

- Prendre connaissance de différents segments de programmation et veiller à ce que les choix soient justes, équitables, et représentatifs de la communauté, tout en respectant les orientations du Centenaire.
- Le cas échéant, proposer des ressources pour permettre la réalisation optimale de ces projets;
- Lorsque pertinent, voire aux maillages possibles entre les organismes de différents milieux (communautaire, plein air, culturel, artistique, entrepreneurial).
- En collaboration avec la coordonnatrice du Centenaire, dresser un calendrier de programmation préliminaire.
- Avoir du fun!